

## *Document de presse*

---

21.05.04

### **LE HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME PAR INTÉRIM SE DIT TROUBLÉ PAR LES OPÉRATIONS RÉCENTES DANS LA BANDE DE GAZA**

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim, M. Bertrand Ramcharan, est profondément troublé par les conséquences des récentes opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza, à Rafah particulièrement, et de l'utilisation d'une force disproportionnée dans des zones densément peuplées. Il est particulièrement préoccupé par des informations qui indiquent que les forces de défense israéliennes ont utilisé mercredi dernier des hélicoptères et des chars pour tirer sur une foule de civils au cours d'une manifestation pacifique ayant fait de nombreux morts.

Selon le Haut-Commissaire par intérim, des informations recueillies sur place font état de la mort de douzaines de Palestiniens et de nombreux blessés depuis le 10 mai 2004. En outre, plus de 200 habitations civiles ont été détruites ou endommagées, faisant des milliers de sans abris et sans ressources. La destruction à grande échelle de propriétés, qui constitue une forme de punition collective, est une violation flagrante des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le Haut-Commissaire par intérim invite Israël à respecter ses obligations en tant que puissance occupante, à respecter le droit international et à mettre fin immédiatement à l'usage disproportionné de la force dans la bande de Gaza. Il est d'une importance primordiale de s'assurer que tous les civils et leurs propriétés soient à tout moment protégés. M. Ramcharan souligne que, même pour des raisons portant sur la sécurité, il ne saurait y avoir un permis de tuer.

\* \* \* \* \*